

Dépôt : ENGEL Georges

Groupe et sensibilités politiques : LSAP, déi Gréng,  
Piraten, déi Lénk

Luxembourg, le 21 janvier 2025



**MOTION**  
**relative au rôle des syndicats lors de la négociation de conventions collectives**

La Chambre des Député-e-s,

considérant

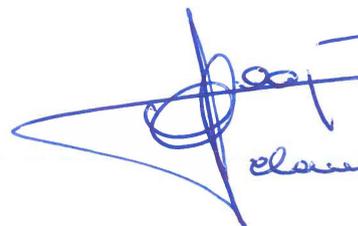
- les informations au sujet des conventions collectives parues dans les médias les derniers jours ;
- le cadre luxembourgeois des négociations collectives actuellement en vigueur qui prévoit que les syndicats justifiant de représentativité nationale générale ou de la représentativité sectorielle font partie intégrante de la commission de négociation ;
- les discussions entre le ministre du Travail et les représentants syndicaux lors d'une réunion du Comité permanent du travail et de l'emploi ;

invite le Gouvernement à

- continuer à reconnaître le rôle exclusif des syndicats justifiant de représentativité nationale générale ou de la représentativité sectorielle dans la négociation et la signature de conventions collectives de travail.

Signature (s) :

  
Georges Engel

  
Claude Haagen

  
SVEN CLEMENT

  
Marc Baum

  
DJUNA BERLIND